

Informations de base	
2023/0462(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Modification des règlements sur le système d'information du marché intérieur (IMI) et sur le portail numérique unique en ce qui concerne certaines exigences d'harmonisation en matière de transparence Modification Règlement 2012/1024 2011/0226(COD) Modification Règlement 2018/1724 2017/0086(COD) Subject 1.20.05 Accès du public à l'information et aux documents, relations avec l'administration 1.20.09 Protection de la vie privée et des données 2.80 Coopération et simplification administratives 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0462(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement 2012/1024 2011/0226(COD) Modification Règlement 2018/1724 2017/0086(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 114
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Dossier de la commission	IMCO/10/00317